

Avis de constitution

SOCIETE « NAJ CORPORATION »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON BASE CIE, Lot 4514, Ilot 121

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 05/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAJ CORPORATION »

Objet : ELECTRICITE HTA/ BTA - BATIMENT GENIE CIVIL - IMPORT-EXPORT DE TOUS BIENS, TOUS PRODUITS ET TOUTES MARCHANDISES - COMMERCE GENERAL - TRANSPORT - LES PRESTATIONS DIVERS - ACHAT, VENTE ET DISTRIBUTION DE MATERIELS INDUSTRIELS - DE MATERIELS DE PRODUITS CHIMIQUES, PHYTOSANITAIRES, ENGRAIS, INSECTICIDES ET TOUS AUTRES PRODUITS DERIVES - ACHAT, VENTE ET DISTRIBUTION DE MATERIELS INFORMATIQUES - LOCATION ET VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES - EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE -ACHAT ET VENTE D'ENGINS ET MACHINES AGRICOLES - ACHAT ET VENTE DE VEHICULE LEGERS A DEUX ET TROIS ROUES - DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON BASE CIE, Lot 4514, Ilot 121

Dirigeant(s) M N'DRI AHONOU KOUAME ROGATIEN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09368 du 13/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76991/GTCA/RC/2024 du 13/12/2024

